

### SECTEUR 3. RUE DU STADE



Au-dessus du stade, le site est propice pour accueillir deux à trois nouvelles habitations.

Sur la partie est, les haies et talus existants doivent être conservés. À ce titre, un accès unique, doublé d'une aire de retournement, doit être prévu au niveau de la rue du Stade.

Pour faciliter la transversalité du site, un accès piéton peut être envisagé vers la route du Loc'h du.

Les futures constructions doivent respecter un alignement des faitages sur un axe est-ouest pour favoriser leur ensoleillement.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

<b>Superficie :</b>	0,24 hectare		
<b>Répartition :</b>			
100%	<b>Habitat</b>	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
<b>Densité :</b>	13 logements / hectare		
<b>Nombre de logement (min) :</b>	3		
<b>Nombre de logements sociaux (min) :</b>	0		
<b>Système assainissement privilégié :</b>	Individuel		
<b>Programmation estimée :</b>	2023-2027		